



Centre d'économie du développement

IFReDE - GRES - Université Bordeaux IV

Document de travail

DT/124/2006

« L'outil » filière agricole pour le développement rural

par

Charlotte Fontan

Doctorante – CED / IFReDE-GRES – Université Montesquieu Bordeaux IV



Centre d'économie du développement

IFReDE - GRES - Université Bordeaux IV

« L'outil » filière agricole pour le développement rural

par

Charlotte Fontan

Doctorante – CED / IFReDE-GRES – Université Montesquieu Bordeaux IV

Résumé :

La pauvreté est un phénomène essentiellement rural et le secteur agricole joue un rôle primordial pour lutter contre ce fléau. Le développement et l'appui aux filières agricoles peuvent ainsi être un moyen efficace pour améliorer les conditions de vie et de travail des ruraux pauvres. Cette étude aura pour objet de justifier, au niveau théorique, que les filières vivrières devraient en particulier être privilégiées.

D'abord, nous allons introduire la notion de filière ainsi que différents concepts s'y rattachant, puis les étapes nécessaires pour l'étudier dans son ensemble, de la production à la consommation.

Ensuite, il sera intéressant de voir qu'il serait préférable d'axer, au moins dans un premier temps, les efforts sur les filières vivrières dans l'optique de garantir le développement rural et réduire la pauvreté dans ce milieu. Ici, deux aspects seront distingués : (i) dans un premier temps, l'analyse comparée des effets sur la pauvreté rurale (sécurité alimentaire, revenu des opérateurs concernés...) d'un soutien aux filières locales plutôt qu'aux cultures d'exportation sera abordée ; (ii) dans un second temps, seront étudiés les instruments qui devraient être développés pour favoriser les filières vivrières (accès au crédit, au foncier...).

Abstract : Agricultural “filière” as a tool for rural development

Most of the poor live in rural areas and farming sector plays a major role to fight against this plague. The agricultural sector's development and support on its whole (from producers to consumers) must be an efficient way of improving rural poor's living and working conditions. This study 'll try to justify, from a theoretical point of view, that we had to give mainly priority to subsistence crops.

First, we'll introduce the notion of “filière” and give the way to study it, not only the commodity chain and producers, but all the process from production to consumption and all operators.

Then, it'll be interesting to understand why efforts must be stepped up to promote subsistence crops for rural development and for creating the opportunities for rural poverty alleviation. We would like to bring out two main points : (i) firstly, we'll compare subsistence to export crops on their effects on rural poverty (food security, operators'incomes...) ; (ii) secondly, we'll give some measures to promote subsistence productions (rural finance, access to basic land...).

Mots-clés : approche filière, développement rural, cultures vivrières

JEL classification : O13 ; Q18.

Sommaire

1. Introduction.....	1
2. Concepts et caractéristiques des filières agricoles.....	2
1. <i>Généralités sur l'apparition et l'utilisation de la notion de filière</i>	2
2. <i>Application à la filière agricole</i>	4
A. Généralités sur les filières agricoles.....	4
B. Recherche de compétitivité des filières agricoles.....	6
C. Méthode d'analyse des filières	7
3. Rôle des filières vivrières pour améliorer le développement rural.....	8
1. <i>Pourquoi doit-on favoriser les filières vivrières plutôt que les cultures de rente pour favoriser les zones rurales ?</i>	9
A. Débats sur la corrélation existant entre les filières vivrières ou de rente	9
B. Impact des deux types de production sur la pauvreté rurale	11
2. <i>Comment appuyer les productions pour le marché local ?</i>	14
A. Utilisation de la méthode d'analyse d'une filière	14
B. Instruments à privilégier	15
4. Conclusion	19
Références bibliographiques	20
Annexes.....	23

1. Introduction

Il existe plusieurs raisons qui permettent de justifier une action de lutte contre la pauvreté plus tournée vers le secteur rural. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer le fait que : (i) La majorité des pauvres des PED, et de l'Afrique subsaharienne en particulier, vit en milieu rural ; (ii) L'économie rurale constitue la base de la croissance économique dans de nombreux pays en développement et le secteur agricole est le principal pourvoyeur de revenus et d'emplois.

Gravité de la pauvreté en zones rurales

Selon le FIDA (Fonds International de Développement Agricole), il existe, en 2001, dans le monde, 1,2 milliards de personnes dont le revenu est inférieur à un dollar par jour. On apprend alors que les trois-quarts de ces pauvres travaillent et vivent à la campagne et, d'après les projections et malgré la hausse du taux d'urbanisation, cette proportion devrait rester supérieure à 60 % en 2025¹. Selon Kahn², la pauvreté rurale atteint même 90 % de la pauvreté totale dans des pays comme le Bangladesh et entre 65 et 90 % dans les pays d'Afrique subsaharienne. En Afrique de l'Ouest et du Centre, parmi seize des pays de cette région où les données étaient disponibles, 41 % de la population est considérée comme pauvre dont 74 % de ruraux, ce qui représente 90 millions de personnes³.

Il semble que ce n'est que depuis le milieu des années quatre-vingt dix que l'on essaie véritablement de poser les jalons d'un développement rural intégré dans l'ensemble de l'économie⁴. Ainsi, le FMI et la Banque mondiale notamment, à travers les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté, ont intégré le développement rural où l'agriculture devient le véritable moteur.

Rôle du secteur agricole pour la croissance et la réduction de la pauvreté

Le secteur agricole constitue une caractéristique essentielle du monde rural et peut jouer un rôle particulier au niveau du développement de ce milieu. L'agriculture est le principal moteur de l'économie rurale, pour les pays en développement, voire le seul pour ceux qui ne possèdent pas de grosses ressources minières. Il contribue de façon importante au revenu national, aux exportations, à l'emploi ou à l'investissement. Il constitue aussi la base des sources de revenus de la majorité des pauvres des zones rurales et stimule également la croissance non agricole. De plus, l'agriculture joue un rôle crucial pour la sécurité alimentaire. Enfin, l'agriculture agit aussi au niveau de la préservation des ressources naturelles (sols, eaux, forêts).

Les petits exploitants agricoles produisent l'essentiel des denrées alimentaires dans les PED. Cependant, d'une manière générale, ils sont beaucoup plus pauvres que le reste de la population et leur sécurité alimentaire est plus précaire que celle des pauvres des milieux urbains. Bien que les prévisions indiquent que la majorité de la population mondiale vivra en zones urbaines à l'horizon 2030, les populations agricoles ne seront pas beaucoup moins nombreuses qu'aujourd'hui⁵. Par conséquent, il est prévisible que, dans la majeure partie du monde, la lutte contre la pauvreté et la faim reviendra à s'attaquer aux problèmes de survie des petits exploitants agricoles et de leurs familles.

La FAO⁶ a décrit l'importance de la croissance agricole et rurale pour la réduction de la pauvreté. En effet, pour cette institution, l'expérience nationale des efforts de promotion d'expansion économique et d'atténuation de la pauvreté montre que: (i) la croissance de l'agriculture dans les pays en développement a un impact plus marqué sur l'atténuation de la pauvreté que la croissance des autres secteurs ; (ii) l'expansion de l'agriculture atténue la pauvreté principalement par le biais du marché du

¹ FIDA, [2001b].

² Kahn, [2000].

³ FIDA, [2001a].

⁴ Avec notamment l'application de l'Action 21 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1996 ou lors du Plan d'Action du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996...

⁵ Même en 2010, selon la FAO, deux tiers au moins de la population rurale et 47 % de la population des PED seront tributaires de l'agriculture alors que le phénomène d'urbanisation s'étendra.

⁶ FAO [2001].

travail, et spécialement par l'augmentation des salaires ; (iii) son impact sur la réduction de la pauvreté est moindre si l'inégalité de la répartition des revenus s'accroît ; iv) l'expansion en milieu rural réduit la pauvreté en milieu aussi bien rural qu'urbain.

En exploitant des enquêtes ménages effectuées entre 1951 et 1991 en Inde, Ravallion et Datt⁷ ont aussi montré que la croissance agricole a plus d'influence sur la réduction de la pauvreté que la croissance industrielle (textile, bois, agroalimentaire...). Une étude de Bourguignon et Morrison⁸ confirme cette idée puisqu'ils affirment que favoriser la croissance de l'agriculture est la voie la plus efficace en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités. Enfin, Mellor⁹ montre le rôle clé de l'agriculture en matière de réduction de la pauvreté qui est lié au poids de ce secteur sur la consommation, la production ainsi que sur les revenus.

En Afrique subsaharienne, alors que 80 % de la population vit en milieu rural, l'agriculture africaine reste peu performante, représentant une part faible du PNB, sous dotée en capitaux et peu compétitive au niveau international. Ce constat vient d'une politique économique qui a, dans la plupart des pays, sous-estimé le développement agricole, de la faiblesse des institutions de promotion de l'agriculture et d'une productivité faible. Le défi en matière de progrès au niveau agricole est donc élevé et ambitieux.

Cette analyse rapide des zones rurales des PED permet d'établir que, pour améliorer le sort des populations dans ce milieu, il est nécessaire d'agir surtout sur les activités agricoles. L'appui aux filières agricoles constitue donc un instrument pour le développement rural. Les effets concernent alors la garantie d'une certaine sécurité alimentaire ou de revenus rémunérateurs c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et de travail des ruraux.

Il s'agit maintenant d'introduire, de définir et de délimiter plus clairement cette notion de filière ainsi que les concepts s'y rattachant, ce que nous ferons dans la première partie de cette étude. Ensuite, la nécessité de privilégier surtout les cultures vivrières dans l'optique de réduire la pauvreté en milieu rural sera démontrée et il sera nécessaire de développer les instruments qui devront être préconisés pour appuyer les filières destinées au marché local.

2. Concepts et caractéristiques des filières agricoles

Notre étude portant sur le rôle que peuvent jouer les filières agricoles pour le développement rural il est déterminant de comprendre ce que l'on entend par ce concept de filière agricole et de mettre en évidence les étapes nécessaires pour l'analyser.

Avant de développer le cas spécifique des filières agricoles, nous allons introduire le concept de filière, au niveau de son apparition, de son évolution, des fondements théoriques qui l'ont introduit.

1. Généralités sur l'apparition et l'utilisation de la notion de filière

La notion de filière s'est construite avec le temps et les travaux des différents auteurs s'intéressant à ce sujet. Selon Garrouste, ce concept n'est pas évident à appréhender puisque les notions sont aussi nombreuses que le nombre de chercheurs qui s'y intéressent¹⁰.

Historique

Le concept de filière a été amorcé par deux auteurs, Goldberg et Davis¹¹, en 1957 à Harvard. Ils ont utilisé une approche systémique pour analyser le complexe agro-alimentaire. Par la suite, Goldberg a complété cette analyse en l'appliquant à des produits (blé, soja, orange)¹². Au départ, la filière permettait de décrire les différentes opérations nécessaires pour passer d'une matière première à un produit fini.

⁷ Ravallion et Datt [1996].

⁸ Bourguignon, Morrison [1998].

⁹ Mellor [2000].

¹⁰ Garrouste [1984].

¹¹ Goldberg, Davis [1957].

¹² Pour plus de détails, voir Goldberg [1968].

Mais cette notion a, par la suite, connu des modifications au niveau de sa définition puisque l'on a considéré qu'elle ne pouvait se limiter à des successions d'opérations. Selon Morvan, des auteurs ont enrichi ce concept en réfléchissant sur quatre thèmes qui leur semblaient importants¹³ : (i) *Le rôle des technologies* : ici, on veut insister sur l'importance de la technologie pour développer des systèmes de production. Les technologies utilisées ou pas au sein de chaque filière permettent notamment de comprendre les raisons de la réussite ou de l'échec du développement d'une filière ; (ii) *Le phénomène d'intégration* : il a été pris en compte surtout au départ par des auteurs anglo-saxons afin de mettre en évidence les liens pouvant exister entre les différents enchaînements du processus de production (synergie, complémentarité dans le cas où l'on observe un bon enchaînement) ; (iii) *L'analyse des tableaux entrées-sorties (TES)* : permet de découper le système productif et de voir les liens et les relations entre les opérations ; (iv) *L'analyse des stratégies des firmes et surtout des groupes* : là encore, on ne se limite plus à la description des phases de production mais on introduit la volonté d'atteindre une certaine efficacité économique

Evolution de la notion de filière

Aujourd'hui, la notion de filière regroupe ainsi un ensemble d'éléments qui peuvent être regroupés selon trois approches : (i) **L'approche technique**, privilégiée par les ingénieurs : on revient ici à la première définition de la filière puisque l'on prend en compte la succession des opérations nécessaires pour la production mais en considérant aussi les techniques et progrès scientifiques qui peuvent intervenir au niveau de l'organisation ; (ii) **L'approche financière** : l'analyse de filière privilégie l'ensemble des relations économiques et comptables qui s'établissent lors du processus de production. On pourra alors, en privilégiant un niveau macroéconomique, prendre en compte le TES ou considérer à un niveau plus microéconomique la répartition de la valeur ajoutée entre les différents opérateurs ; (iii) **L'approche socio-économique** : toute filière nécessite l'intervention d'un nombre plus ou moins important d'opérateurs. Les relations existant entre les acteurs de la filière doivent aussi être considérées au cours des opérations. Ainsi, il faudra mettre en exergue leurs stratégies, leurs logiques de comportement qui dépendront des différents modes de coordination pouvant exister (règles précises, prix fixés ou non par le marché...).

La filière peut donc être définie comme une succession d'opérations permettant de produire un bien mais il faut aussi considérer l'ensemble des techniques et technologies nécessaires, les relations de complémentarité, le cheminement entre ces étapes, les résultats économiques, l'ensemble des acteurs ainsi que leurs stratégies et les relations (de complémentarité, de dépendance, de hiérarchie...) existant entre eux. En prenant en compte ces différents niveaux, elle forme alors un système. Celui-ci peut aussi être décomposé en sous-filières.

Fondements théoriques de l'analyse économique des filières

On considère que l'analyse filière peut être expliquée surtout à partir de deux sources dans la théorie économique : l'économie industrielle et l'économie institutionnelle.

D'abord, le concept de filière est donc lié à l'économie industrielle. Selon Morvan, "*Parmi les notions les plus répandues de l'analyse industrielle moderne, la notion de filière de production est probablement celle qui, depuis le début des années soixante-dix, a connu un des succès les plus évidents : outil d'analyse prestigieux d'une grande partie de l'Ecole Française d'Economie Industrielle, symbole d'une méthode qui prétend approcher de façon tout à fait originale la réalité économique (...)*"¹⁴.

L'analyse de la pensée industrielle remonte au 19^{ème} siècle avec Marshall qui a développé de nouveaux concepts permettant de comprendre l'organisation du travail et de la production industrielle (économies d'échelle, théorie de l'équilibre partiel...). Mais l'économie industrielle n'a vraiment été reconnue comme un champ d'investigation qu'au cours des années trente, surtout aux Etats-Unis¹⁵. En se basant sur une analyse systémique et sur la méso-économie, l'économie industrielle vient répondre aux insuffisances des approches micro et macro économiques. L'un des intérêts de l'économie

¹³ Morvan [1991].

¹⁴ Morvan [1991, p.243].

¹⁵ En France, elle ne s'est développée que bien plus tard, à partir des années soixante.

industrielle est de mettre en relation l'analyse des comportements des agents et l'analyse globale du fonctionnement des systèmes (macro économie, comptabilité nationale).

La notion de filière peut être donc étudiée sur un plan microéconomique (analyse du comportement des agents) ou macroéconomique (analyse des flux, rapports de la filière avec les autres activités économiques...). Au niveau méso économique, on pourra dépasser ces deux mesures en analysant les différentes activités de la filière, les actions entreprises mais aussi les interactions existant entre elles.

Précédemment, nous avons vu que la filière pouvait être considérée comme un système. On peut maintenant parler de méso-système qui a été défini, par Hugon, comme "*un ensemble, structuré par des opérations industrielles, d'acteurs (firmes, offices publics, agents individuels...), de modes de coordination (marché, contrat, règles, réglementation...) trouvant place dans des formes institutionnelles correspondant à des régimes d'accumulation*¹⁶". Il faudra donc repérer les logiques au niveau du comportement des acteurs, les modes de coordination...

Ensuite, l'économie institutionnelle est aussi souvent citée pour l'analyse théorique du concept de filière. Ce courant remet en cause le modèle néoclassique, ses postulats, hypothèses et résultats. Cette approche considère que les décisions des agents ne sont pas seulement liées aux choix individuels mais qu'elles sont influencées par des mécanismes collectifs (institutions, organisations ou conventions). On passe ici à un point de vue holiste (où l'on étudie la société dans son ensemble) alors que la théorie néoclassique privilégie l'individualisme méthodologique.

La prise en compte de l'économie institutionnelle au niveau de l'analyse d'une filière permettra de mettre en exergue la permanence des relations entre les agents, les règles ou contrats pouvant exister entre eux, les incertitudes pesant sur les activités au niveau des prix, de l'information...

Nous venons d'étudier, de façon générale, l'apparition de la notion de filière. Notre étude étant consacrée aux filières agricoles, il est alors important de s'y intéresser de plus près.

2. Application à la filière agricole

Dans cette partie, il paraît nécessaire de mettre en exergue l'émergence de la notion de filière agricole puis de voir ses caractéristiques en Afrique. Ensuite, l'introduction d'un concept sera fondamental pour l'étude des filières agricoles : celui de compétitivité. Enfin, nous verrons la méthode adaptée pour les analyser.

A. Généralités sur les filières agricoles

D'abord, nous étudierons l'apparition de la notion de filière agricole avant de la caractériser en Afrique.

Apparition du concept de filière agricole

C'est à partir de la deuxième moitié des années soixante-dix que le concept de filière a vraiment été utilisé dans le domaine de l'économie agricole. Les premiers travaux sur le concept de filière et sur l'analyse conjointe des agents économiques opérant sur l'ensemble des circuits économiques d'un même produit dans le domaine agricole et agro-alimentaire ont été réalisés par l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) puis par les études opérées par la SEDES (Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social).

Selon Fraval, "*une filière agricole est centrée sur un produit agricole de base et sur tout ou partie de ses transformations successives. En analyse économique, une filière peut être considérée comme un mode de découpage du système productif privilégiant certaines relations d'interdépendance. Elle permet de repérer des relations de linéarité, de complémentarité et de cheminement entre les différents stades de transformation*¹⁷".

Pour l'instant, ces différentes définitions restent encore surtout dans le domaine technique. Au niveau agricole, on peut distinguer différentes étapes techniques pour la filière d'un produit : la production, la transformation, la commercialisation, la consommation. Ces étapes sont situées à

¹⁶ Hugon [1994].

¹⁷ Fraval [2000, p.18].

l'amont ou à l'aval de la filière. Terpend¹⁸ propose de distinguer cinq catégories pour une filière agricole : les produits de rente, les produits vivriers, les produits bruts, semi-transformés et transformés. L'auteur ajoute que les deux principales classifications concernent les deux premières catégories à savoir si une culture sera consacrée aux exportations ou à la population locale.

Encadré 1 : Définitions des cultures vivrières et d'exportation

Au départ, "les cultures vivrières sont destinées à l'alimentation du groupe familial, que la famille soit élargie ou réduite au ménage"¹⁹. On parle souvent ici de secteur traditionnel fondé sur l'autosubsistance. Cependant, les filières vivrières, dès qu'elles engendrent un surplus, peuvent être commercialisées²⁰. Chaléard complète par ailleurs sa définition en parlant d'un "vivrier marchand" suite au développement des zones urbaines. Le développement des villes offre ainsi de nouvelles ambitions pour les filières vivrières.

De manière générale, l'exportation désigne l'ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Les cultures d'exportation des produits agricoles sont donc uniquement destinées à la vente sur les marchés internationaux.

Terpend nous donne ensuite une définition intéressante et plus ouverte de l'étude d'une filière agricole en écrivant qu'il s'agit "d'une analyse très précise de tout un système généré par un produit. C'est une étude exhaustive de tous ceux qui interviennent dans la filière, de leur environnement, des actions qui sont menées et des mécanismes qui ont abouti à de telles actions"²¹. Nous verrons plus précisément par la suite la méthode d'analyse d'une filière qui consiste notamment à identifier les acteurs mais on voit bien ici qu'il faudra non seulement considérer les opérateurs "directs" de la filière c'est-à-dire ceux qui interviennent dans les phases de production, de transformation ou de commercialisation mais également toutes les personnes qui agissent de façon plus indirecte. Dans le secteur agricole, il s'agira des systèmes de microfinance, des fournisseurs d'engrais ou les réparateurs de machines par exemple.

L'annexe 1 nous présente des critères, définis par Hugon, mettant en évidence la diversité des structures et des fonctionnements des filières agricoles. A partir de ces huit critères, Hugon distingue alors quatre filières agroalimentaires en passant de l'échelle locale à l'échelle internationale : *les filières domestiques* (technique traditionnelle, agriculture familiale, coordination familiale...), *marchandes* (petits producteurs marchands, échange, coordination par les prix fixés sur les marchés...), *étatiques* (technique plus moderne, hiérarchie, coordination ex-ante par les réglementations...) et *capitalistes* (volonté d'accumulation, d'intégration, d'innovation...)²². Dans les PED, les filières vivrières, qui seront privilégiées dans notre étude, sont liées essentiellement aux deux premières catégories.

Evolution historique des filières agricoles en Afrique

Dans les PED, les formes de marché ont été très variées. Ici, nous allons donner un aperçu du changement qu'ont connu les économies agricoles²³.

Avant la colonisation, étaient surtout privilégiés l'autosubsistance et les échanges locaux avant le commerce à moyenne et longue distance. Ainsi, l'échange des productions au niveau international n'était pas complètement inconnu même si négligeable.

Pendant la période de la colonisation et même vingt ans après les Indépendances, on a développé des circuits publics très organisés et l'accent a alors été mis sur les exportations²⁴. Ainsi, de nombreux

¹⁸ Terpend [1997].

¹⁹ Chaléard [2003].

²⁰ Il est à noter que l'autoconsommation peut être valorisée selon le prix de vente (ce que l'on aurait pu gagner en vendant le produit) ou le prix d'achat (ce que cela aurait coûté d'acheter le produit au lieu de le produire). Mais, le facteur risque peut aussi entrer en compte si le coût de production dépasse le prix moyen d'achat, on peut conclure que le producteur favorise une stratégie de minimiser ce risque.

²¹ Terpend [1997, p.2].

²² Notons qu'avec le développement de l'ajustement structurel, les filières étatiques, caractérisées notamment par de grands offices publics de commercialisation ou de stabilisation, ont, dans la plupart des pays concernés, disparu.

²³ Pour plus de détails, se référer à l'article de la Direction générale de la Coopération internationale et du développement [2001].

pays africains ont connu le développement de grands offices de céréales ou le regroupement de grandes plantations (huile de palme...). Mais les cultures vivrières n'ont pas été complètement négligées, au moins dans les discours, puisque la Conférence de Lagos, par exemple, en 1979, a fait de l'autosuffisance alimentaire une priorité essentielle pour les politiques des pays ouest-africains. Cependant, il apparaît que les fonds alloués ont souvent été insuffisants.

Par la suite, les formes d'organisation mises en place par les Etats se sont révélées être inefficaces dans la plupart des pays avec des coûts trop élevés et des déficits publics très importants. C'est à ce moment là que sont intervenues les IBW dans le cadre de l'ajustement structurel. La Banque mondiale et le FMI ont, à travers les PAS, notamment privilégié la libéralisation et les privatisations. Ces actions ont alors touché les filières agricoles des pays concernés par l'ajustement structurel. Au niveau de l'organisation des marchés agricoles, la plupart des pays d'Afrique ont connu un certain désengagement de l'Etat des secteurs de production, de commercialisation et de transformation des principales filières agricoles. La libéralisation, au niveau agricole, a donc consisté à privatiser les opérateurs publics, les grands offices céréaliers par exemple et à déréguler le marché.

Après avoir présenté l'apparition du concept de filière agricole et quelques caractéristiques, nous allons introduire, dans la partie suivante, la notion de compétitivité, fortement liée à celle de filière.

B. Recherche de compétitivité des filières agricoles

Au départ, au 18^{ème} siècle, les économistes ont surtout analysé les avantages comparatifs d'une production pour expliquer les échanges internationaux. Ensuite, le concept de compétitivité a véritablement émergé.

Anciennes théories du commerce international

En économie classique, Adam Smith est parti sur des principes (liberté individuelle, recherche du profit et concurrence) pour inciter les Etats à se spécialiser sur les productions pour lesquelles ils bénéficient d'un avantage absolu. Selon cet auteur, chaque pays détient un avantage absolu du fait notamment des dotations en ressources naturelles favorables ou d'un avantage technologique c'est-à-dire que les entreprises nationales produisent à un coût de production inférieur à celui d'une entreprise étrangère. Dans le domaine agricole, les avantages absolus portent sur les ressources et conditions naturelles (qualité des sols, climat...). C'est à travers son ouvrage de 1776²⁵, que l'on retrouve l'ensemble de ses idées.

Au concept d'avantages absolus, Ricardo va proposer, au dix-neuvième siècle, celui d'avantage relatif²⁶ en affirmant qu'un pays dispose d'un avantage comparatif relatif par rapport à un autre pays dans la production où son coût de production est le moins éloigné de celui du pays le plus compétitif. Ainsi, selon Ricardo, les pays doivent se spécialiser dans les productions où les coûts salariaux sont les plus faibles²⁷ et donc où la productivité du travail est la plus élevée. Hecksher, Ohlin et Samuelson ont repris l'analyse de Ricardo mais en affirmant que les avantages comparatifs ne dépendaient pas de la productivité des facteurs de production qui est censée être la même dans tous les pays mais des dotations factorielles initiales. Ainsi, un pays ayant une main d'œuvre importante et peu de capital devra se spécialiser dans une production intensive en travail. Ils ont donc aussi introduit l'importance du facteur capital pour la production.

Concept et analyse de la compétitivité

Aujourd'hui, on ne parle plus d'avantages comparatifs mais surtout de compétitivité. Griffon définit la compétitivité comme étant "*la capacité de présenter une offre ayant des coûts unitaires inférieurs au prix de marché et inférieurs à ceux des filières concurrentes de manière durable*"²⁸. Fraval ajoute que "*s'agissant des filières agricoles dans le contexte africain, on peut considérer que la*

²⁴ Avec le développement des filières d'exportation sur les marchés internationaux, on a assisté à la création des caisses de stabilisation qui agissent dès que l'on observe une différence entre le prix international et le prix interne d'un pays (sous forme de prélèvement ou de versement).

²⁵ Edité plus tard en France. Pour plus de détails, consulter Smith, [1991].

²⁶ Ricardo, [1993].

²⁷ Ricardo ne prend en compte que le travail comme facteur de production.

²⁸ Griffon, [1994].

compétitivité des filières agricoles est la capacité des acteurs de la filière à avoir une stratégie leur permettant de conquérir et de maintenir sur le long terme des parts de marché ²⁹. Ainsi, on peut mesurer la compétitivité d'une filière en observant la capacité des acteurs à réagir face à une baisse des prix d'un produit au niveau international et donc à s'adapter à la concurrence.

Le concept de compétitivité est plus souvent utilisé pour les cultures de rente mais il est tout à fait adapté aux filières vivrières qui, en particulier pour les produits céréaliers en Afrique, doivent faire face à une concurrence très forte des importations alimentaires. D'ailleurs, depuis quelques années, la compétition entre les productions locales et les importations est devenue très importante surtout avec la chute des prix des céréales ou des grains de base sur le marché international.

Pour les cultures d'exportation, l'amélioration de la compétitivité est primordiale en particulier suite aux baisses des prix sur les marchés internationaux du café, coton... Un des outils les plus utilisés pour assurer la compétitivité est la dévaluation de la monnaie locale car elle permet, en théorie, de faire baisser le prix du produit exporté en monnaie locale (et ainsi d'augmenter les quantités vendues) et d'augmenter le prix des produits importés en devises étrangères (et ainsi de faire diminuer les importations). Mais on peut aussi agir sur la différenciation des produits en favorisant leur qualité, un conditionnement particulier... ce qui entraîne une segmentation du marché. Ici, la compétitivité n'est plus uniquement liée aux prix et aux coûts ³⁰.

Il apparaît que la compétitivité d'une filière est aussi liée aux relations existant entre les opérateurs en prenant en compte leurs différentes stratégies ainsi que leurs mécanismes de coordination. Ainsi, Griffon conclut son article en affirmant que *"la compétitivité des filières résulte très largement de la construction progressive d'avantages absolus pour les différents coûts des facteurs. Ceci ne peut être le fruit que d'une coordination des stratégies des agents, que ce soit sous l'égide des Etats, d'associations professionnelles ou de firmes ayant une position dominante"*.

Pour résumer, la compétitivité d'une filière peut se mesurer à court ou moyen terme en fonction de son efficacité et de sa capacité à faire face à des chocs et, à plus long terme, par rapport à la dynamique d'accumulation et à l'adaptation des acteurs face au contexte souvent changeant.

Après avoir défini la notion de filière agricole puis donné des caractéristiques s'y rattachant, un dernier élément va être étudié à savoir la méthode appropriée pour la délimiter de façon précise.

C. Méthode d'analyse des filières agricoles

L'analyse d'une filière doit permettre de délimiter ses fonctions, ses acteurs, de mettre en exergue ses performances (au niveau de la compétitivité, par la comparaison entre les sous filières...), mais aussi ses contraintes ou opportunités de développement. Ainsi, des politiques plus adaptées pourront être privilégiées au niveau des prix, de la gestion des marchés... Après avoir délimité la filière à l'aide de certains indicateurs, trois dimensions sont souvent retenues pour permettre d'établir la description d'une filière, comme nous l'avons vu précédemment : les dimensions technique, institutionnelle et économique. Nous n'allons pas développer précisément ces différentes dimensions et juste présenter les objectifs associés à chacune. Le tableau 1 tente de synthétiser les étapes nécessaires pour étudier une filière.

Nous venons, dans cette première partie, de prendre en compte la notion de filière, les différents concepts qui peuvent y être associés ainsi que la méthode d'analyse, d'abord au niveau général, puis dans le domaine agricole.

Désormais il s'agit de comprendre les raisons qui nous poussent à ne considérer dans la suite de l'étude qu'une partie des filières agricoles à savoir les filières vivrières. L'objectif principal sera alors de montrer ce que l'on peut attendre d'un soutien aux cultures locales pour lutter efficacement contre la pauvreté rurale.

²⁹ Fraval, [2000].

³⁰ Pour une analyse plus précise sur les actions (sur les taux d'intérêt, les politiques de recherches...) ayant le plus d'influence sur les avantages compétitifs, voir le tableau n°3 de l'article de Griffon.

Tableau 1 : Méthode d'analyse des filières

Opérations	Objectifs
1- Délimitation de la filière	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des différentes activités et des flux existant entre elles (flux physiques mais aussi géographiques) • Prise en compte des opérateurs • Construction possible du graphe de la filière qui met en évidence la chaîne d'intermédiaires et les lieux de transaction entre production et consommation.
2- Niveau technique	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer les choix techniques utilisés à chaque étape (Production irriguée ou pluviale, transformation manuelle ou industrielle...) • Analyse qualitative et quantitative des techniques privilégiées • Analyse des contraintes et des goulots d'étranglement
3- Niveau institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Typologie des acteurs : Identification des opérateurs directs et indirects de la filière, description de leurs activités, de leurs stratégies • Compréhension des relations entre opérateurs et des règles qui régissent ces relations par des enquêtes effectuées auprès d'un échantillon d'acteurs
4- Niveau économique	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des performances de la filière à chaque étape (en considérant le prix de cession à chaque stade, la répartition de la valeur ajoutée au cours des différentes opérations...) et au niveau global (valeur ajoutée de la filière, impacts macroéconomiques...)

Source : Auteur.

3. Rôle des filières vivrières pour améliorer le développement rural

A travers les plans d'ajustement structurel et la volonté de réduire la dette, les IBW ont préconisé la libéralisation des échanges pour favoriser le développement des PED et elles ont donc cherché à limiter le protectionnisme notamment pour combattre la faim. Le recours aux cultures de rente permet ainsi de dégager des devises, donc de rembourser la dette, et de financer les importations, qui constituent, selon ces institutions, un moyen essentiel pour combattre l'insécurité alimentaire. Mais nous allons voir les raisons qui nous poussent à affirmer que l'appui aux cultures vivrières peut être nécessaire pour le développement rural. Avant d'introduire ces idées, plusieurs éléments doivent être énoncés. D'abord, il ne s'agit pas ici, en voulant insister sur l'importance des cultures vivrières, d'entrer véritablement dans le débat du lien existant entre le commerce et la pauvreté c'est-à-dire d'évaluer les effets positifs ou négatifs de la libéralisation des marchés. Nous ne voulons pas préconiser un protectionnisme total et durable des PED mais justifier le fait de favoriser les produits pour les marchés locaux, au moins dans un premier temps. De plus, les arguments avancés ici supposent que les pays concernés possèdent des ressources agro-écologiques suffisantes pour développer des cultures destinées au marché local.

Il est nécessaire de comprendre les raisons de ne retenir que les filières locales pour le développement rural et pas les cultures d'exportation, au moins au départ. Notons que nous n'étudierons pas le dilemme qui existe entre le développement des filières vivrières et le recours aux importations qui sont souvent nécessaires pour combler le manque de biens alimentaires³¹. En effet, ici, nous cherchons à trouver des solutions pour assurer le développement en milieu rural. Or les importations alimentaires sont essentiellement consacrées aux populations urbaines et les commandes sont dirigées par quelques gros commerçants qui vivent en milieu urbain. Un appui aux filières vivrières et donc à tous les acteurs, situés en majorité en zones rurales, aura un effet nettement plus fort pour les pauvres ruraux. Le rôle des importations ne pourra être négligé puisqu'elles constituent une forte concurrence pour les produits locaux, du fait de leurs prix souvent moins élevés, si l'on suppose que l'appui aux produits vivriers favorisera la commercialisation de ces derniers dans les

³¹ Ici le choix s'effectue en fonction de deux critères : le coût des produits et le développement des revenus agricoles nationaux.

viles. A ce moment-là, il sera important de s'interroger sur les régulations plus ou moins protectionnistes qu'il faudra mettre en place.

Enfin, les outils nécessaires pour soutenir les filières locales seront développés d'un point de vue théorique.

1. Pourquoi doit-on privilégier les filières vivrières plutôt que les cultures de rente pour favoriser les zones rurales ?

Ici, il s'agit de comprendre les motifs qui nous poussent à considérer les filières vivrières comme étant un moyen plus efficace de lutter contre la pauvreté rurale par rapport aux productions d'exportation. Avant de préciser les raisons de donner plutôt la priorité aux filières destinées aux marchés nationaux, nous allons brièvement revenir sur les controverses classiques entourant le lien existant entre les cultures vivrières et d'exportation.

Deux points seront donc abordés dans cette partie : (i) les débats existant autour de la relation pouvant être établie entre le soutien, au niveau national, aux productions vivrières ou d'exportation ; (ii) l'impact de chaque type de production sur la pauvreté rurale.

A. Débats sur la corrélation existant entre les filières vivrières ou de rente

Au niveau théorique, les débats ont été nombreux sur la priorité à donner aux cultures pour les marchés locaux ou d'exportation. Des études ont aussi été effectuées pour comprendre les liens existants. Il ne s'agit pas ici d'énumérer l'ensemble des commentaires divers et contradictoires mais de se centrer sur quelques études qui permettent d'introduire les arguments avancés que l'on retrouve la plupart du temps. On distinguera alors les auteurs qui trouvent des relations de complémentarité entre les deux types de cultures alors que d'autres y voient plutôt une absence d'effet d'entraînement.

Complémentarités entre les deux types de cultures

La concurrence entre les types de cultures se déroule surtout autour de la main d'œuvre, des intrants et des terres utilisés mais aussi autour des circuits de commercialisation. Dans cette partie, nous soutiendrons que cette concurrence entraîne une certaine complémentarité entre les cultures destinées au marché local et celles pour les marchés d'exportation alors que la partie suivante va appuyer la théorie qu'elle devient une compétition.

De façon générale, les libéraux encouragent l'agriculture d'exportation car ils affirment, qu'avec son avantage comparatif, elle est capable de stimuler l'agriculture vivrière. De plus, pour la Banque mondiale, les cultures d'exportation représentent le biais par lequel les éléments de modernisation peuvent s'introduire dans les activités vivrières. Elle ajoute que les cultures de rente permettent l'achat de l'outillage, des engrais, ou produits phytosanitaires qui peuvent être utilisés pour améliorer la productivité du travail et le rendement, à l'hectare, des cultures vivrières.

Temple et Fadani³² ont, dans une étude sur le Cameroun, d'abord rappelé, au niveau général, le lien entre ces deux types de culture sur le plan macroéconomique et microéconomique. Ainsi, sur le plan macroéconomique, ils s'appuient sur la théorie des avantages comparatifs et établissent la même liaison que les institutions internationales. Ils affirment qu'en exportant et en obtenant des devises, le pays en question pourra importer des produits alimentaires ou des biens intermédiaires leur permettant d'augmenter la productivité des cultures vivrières. Ils appuient leur analyse en introduisant le fait qu'en privilégiant les cultures d'exportation, on permet le financement d'institutions, de services de vulgarisation ou de recherche. Celles-ci, par un effet d'entraînement et d'externalités positives, sont alors favorables à l'augmentation de la productivité pour les produits vivriers. Au niveau microéconomique, Temple et Fadani introduisent aussi des liens entre cultures de rente et vivrières, qui peuvent être prouvés par des effets joints liés à l'utilisation d'intrants par exemple. Ainsi, ils citent les études de Gérard ou Heidhues³³ qui ont revendiqué que les cultures d'exportation entraînent l'augmentation des revenus monétaires, ce qui diminue l'aversion pour le risque et permet d'intensifier en intrants les systèmes de cultures vivrières et donc d'augmenter la productivité des facteurs et l'offre

³² Temple et Fadani, [1997].

³³ Gérard [1991] et Heidhues [1996].

alimentaire. Enfin, Temple et Fadani introduisent l'idée de rotation des terres et d'une certaine complémentarité des deux types de cultures au niveau du calendrier qui permet de ne pas monopoliser la main d'œuvre sur un seul type de production³⁴.

Un autre argument souvent avancé pour confirmer que les cultures de rente n'ont en rien dégradé la production des cultures vivrières est celui que les famines sont intervenues bien avant le développement des productions destinées aux exportations.

Absence d'effets d'entraînement

Une étude réalisée en Côte d'Ivoire montre que le développement des cultures d'exportation, qui a été fortement préconisé dans ce pays, n'a permis aucun effet d'entraînement sur l'agriculture vivrière puisque cela a seulement encouragé les importations alimentaires³⁵.

Lele³⁶ a écrit, à partir d'une étude portant sur dix-sept programmes de développement rural exécutés en Afrique subsaharienne : « *L'action engagée dans ces programmes en faveur des cultures d'exportation relativement plus rentables a conduit à remplacer rapidement les cultures vivrières par des cultures d'exportation sur d'importantes superficies. Cette substitution a considérablement accru les revenus monétaires des exploitants qui se sont tournés vers les cultures d'exportation. Elle a toutefois réduit aussi la quantité globale de produits alimentaires disponibles hors saison pour la consommation locale dans les régions où l'on s'adonne essentiellement à la culture d'exportation comme dans les régions du Mali où l'on a intensifié la culture d'arachide. Les systèmes de commercialisation, à cause de leur fragmentation, n'ont pas remédié à ces pénuries. Une spécialisation excessive dans la culture d'exportation, aux premiers stades du développement, semble donc avoir nui au bien-être rural, en particulier à celui des exploitants à faible revenu qui manquent de produits alimentaires et qui sont trop pauvres pour en acheter hors saison à des prix élevés* ».

Les cultures d'exportation sont donc souvent accusées de prendre la place des cultures vivrières : elles seraient alors la cause du contexte d'insécurité alimentaire. Ainsi, il apparaît que le Rwanda, au milieu des années quatre-vingt, a subi une dégradation de près de 20 % de la ration calorique chez les familles d'exploitants qui pratiquent des cultures de rente par rapport à celles qui se consacrent exclusivement à la production alimentaire.

Basler³⁷ a pratiqué une analyse statistique afin d'évaluer l'impact du développement des exportations sur la production vivrière. Il conclut que : "*l'orientation d'une partie de la production agricole vers l'exportation peut avoir des répercussions négatives sur la performance de la production vivrière. C'est surtout par l'absorption des capacités de transport et des services – affectation des crédits, des semences améliorées ou de la recherche de base vers les cultures de rente surtout- par les activités d'exportation qui peut susciter une stagnation des rendements de la production vivrière et un freinage du développement de la filière*". De toute façon, pour cet auteur, l'accent doit être mis sur les cultures pour le marché local à cause de l'augmentation d'une population croissante, en particulier dans les villes, et du développement modéré de la demande des produits exportés par les PED.

Raymond et Fok³⁸ ont étudié la relation entre le développement des cultures de coton en Afrique de l'Ouest et du Centre et son impact sur la sécurité alimentaire des pays concernés. Leur article appuie l'idée que l'expansion du coton dans ces zones a eu un effet très favorable sur la productivité des cultures vivrières, par la promotion de la mécanisation agricole au départ pour le coton et pour les autres cultures (et donc aussi vivrières) par la suite, et ainsi sur les conditions de travail de l'ensemble des agriculteurs. Ainsi, les auteurs affirment que, même si la main d'œuvre et les terres affectées aux filières locales ont diminué, la hausse de la productivité a permis de soutenir la production vivrière. Mais la conclusion de leur article est loin d'être aussi enthousiaste. Ainsi, la dynamique du secteur

³⁴ Les résultats de leur étude sur le Cameroun sont néanmoins nuancés puisqu'ils concluent que, d'un côté, "*cultures d'exportation et vivrières sont complémentaires dans le cadre d'un développement extensif fondé sur la consommation des ressources naturelles*" mais aussi qu' "*à mesure que l'on se rapproche des marchés urbains, le rapport entre cacao et vivrier devient concurrentiel du fait de la décapitalisation agro-écologique*".

³⁵ Pour plus de détails, consulter l'ouvrage de Niamba, [1998].

³⁶ Lele, [1975].

³⁷ Basler [1986].

³⁸ Raymond et Fok "Relations entre cotons et vivriers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le coton affame les populations : une fausse affirmation ? " dans Padilla et Doco-Lesur, [1995].

cotonnier a été mise à mal dès la fin des années quatre-vingt avec la stagnation de la productivité ce qui ne permet plus de compenser la baisse des terres consacrées aux cultures vivrières. De plus, sont aussi intervenues la chute du prix du coton-graine ainsi que la suppression des subventions aux intrants. Si l'expansion du coton n'a, semble-t-il, pas eu d'effets au départ sur la sécurité alimentaire des pays, les auteurs se demandent à la fin si : "*Le coton ne finirait-il pas alors par affamer les populations ?*"³⁹.

Beaucoup d'autres articles ont essayé d'établir le lien pouvant exister entre les filières d'exportation et vivrières mais aucun consensus ne peut être établi. Vu l'objet de notre étude, il paraît maintenant nécessaire de comparer l'effet que ces deux types de cultures peuvent avoir sur la pauvreté rurale.

B. Impact des deux types de production sur la pauvreté rurale

Selon Ribier⁴⁰, la contribution d'une filière à la réduction de la pauvreté est appréciée par rapport à cinq indicateurs : l'accroissement du revenu des producteurs, la réduction des risques, l'amélioration de l'équité en termes de distribution de revenu, la contribution au genre et l'amélioration de l'accès aux services publics. Nous pouvons aussi ajouter à ces critères un autre aspect qui va devenir primordial pour les comparaisons que nous allons établir : l'amélioration de la sécurité alimentaire. Nous allons ainsi essayer de comparer les productions de rente et les cultures vivrières au niveau de leurs effets attendus sur la pauvreté rurale à travers certains de ces indicateurs.

Au niveau du *revenu des producteurs*, il est évident que les cultures d'exportation peuvent avoir un effet positif ce qui peut être le cas aussi pour les filières vivrières dans l'hypothèse où un appui permet d'augmenter la quantité de produit commercialisable et non autoconsommé.

Si nous prenons l'exemple du coton, culture développée dans quelques pays africains pour l'exportation, les revenus dégagés par cette filière sont importants. Ainsi, par exemple au Burkina Faso, en 2002, selon la Banque mondiale, le coton contribuait à 30 % du PIB et représentait 60 % des exportations. Plus de 200.000 agriculteurs cultivent ce produit et les recettes feraient vivre directement deux millions de personnes. Au cours de la campagne 2001-2002, les producteurs auraient enregistré des recettes nettes de l'ordre de 45 millions de francs CFA⁴¹. Les filières de coton en Afrique sont au départ largement compétitives par rapport aux autres pays producteurs. Cependant, l'offre est de plus en plus abondante et des subventions, accordées par de nombreux pays, en particulier par les Etats-Unis, permettent aux pays concernés de vendre leurs produits agricoles à très bas prix, sans que les producteurs y perdent. Ainsi, l'instabilité des cours du prix du coton sur les marchés mondiaux est très forte ce qui entraîne une instabilité des revenus des exploitants cotonniers⁴². Mais, à la baisse des cours, s'ajoute l'effet dollar. Plus le dollar est faible par rapport à l'euro et donc au franc CFA, moins les pays africains gagnent d'argent en exportant leur coton. Mais cette instabilité des cours s'accompagne aussi de l'irrégularité de la demande sur le marché mondial.

D'autres facteurs interviennent encore, en dehors du problème de compétitivité, pour justifier la difficulté actuelle des producteurs de coton dans les pays africains concernés puisque la productivité moyenne ne semble plus augmenter depuis une décennie ce qui a une influence sur le revenu moyen à l'hectare et que les risques de dégradation des sols sont croissants.

Il est donc évident que les cultures d'exportation ont la possibilité de rapporter aux opérateurs des revenus plus importants que les filières vivrières qui sont d'abord destinées à l'autoconsommation. Mais les revenus dégagés ne vont pas forcément vers les plus démunis puisque les filières d'exportation demandent souvent des investissements conséquents pour la production et un ensemble d'exigences en matière de qualité, de conditionnement au niveau des normes internationales ce qui ne peut pas être garanti par de petits exploitants mais par des entrepreneurs ayant plus de moyens ou des

³⁹ Raymond et Fok, dans Padilla et Doco-Lesur, [1995, p.227].

⁴⁰ Ribier, [2003].

⁴¹ Les effets peuvent être aussi importants pour les acteurs indirects de la filière et pour, par exemple, l'entretien des pistes rurales.

⁴² Une étude a ainsi montré, par des simulations, qu'au Bénin, plus le prix du coton baisse plus l'incidence, l'inégalité et l'intensité de la pauvreté augmentent. Ainsi, en partant d'une base pour l'incidence de 37%, une baisse des prix du coton de 10, 20, 30 et 40 % fait passer l'incidence Po de la pauvreté respectivement à 42, 49, 55 et 59 %. Voir Minot et Daniels [2002].

grands propriétaires. L'argent dégagé ne parvient donc pas, dans la plupart des cas, aux plus vulnérables. Par exemple, selon Toulmin et Gueye, "*étant donné les exigences du coton en intrants intensifs tels la main d'œuvre, le crédit, les engrais et la gestion, il se peut que cette culture ne soit pas la mieux adaptée aux petits agriculteurs pauvres*⁴³". Ainsi, une étude⁴⁴ a montré que dans un village au Sud du Mali (Zaradougou), le coton représente la principale source de revenus pour les ménages faisant partie des catégories les plus aisées et moyennes. En effet, les pauvres ont difficilement accès au crédit notamment ou se sont souvent endettés en empruntant. De plus, les femmes étant fortement défavorisées, au niveau de l'accès au crédit, à la formation ou pour l'accès aux intrants, ont du mal à produire ce type de produit destiné à l'exportation.

En matière de *gestion des risques*, les produits de rente sont régulièrement soumis aux aléas des prix et de la demande du marché international, en particulier pour les biens de base, ce qui a entraîné des effets désastreux pendant les années quatre-vingt. Les produits pour la consommation locale peuvent aussi souffrir de l'irrégularité de la demande. Mais, pour les produits céréaliers de base et en particulier le riz, il faut noter que la demande ne cesse d'augmenter avec la hausse des besoins d'une population croissante surtout en Afrique. Le problème de débouchés ne se pose pas vraiment, sauf bien entendu si les importations viennent concurrencer les produits locaux. Donc, contrairement aux marchés d'exportation, les marchés internes de produits primaires ont, si ils ne sont pas trop concurrencés par des produits importés, un potentiel de croissance illimité, avec la hausse de la population urbaine par rapport à la population rurale. Le problème ne sera donc pas lié, pour les produits locaux de base comme le riz, à la demande mais aux prix qui, là encore, peuvent connaître des irrégularités importantes sur les marchés nationaux.

De plus, en terme de réduction des *inégalités*, on peut y retrouver la dimension genre et développement. En effet, les hommes sont plus présents dans les cultures d'exportation et bénéficient davantage des revenus du commerce international qui nécessitent des moyens financiers importants. Par contre, les filières vivrières locales concernent surtout les femmes et les plus pauvres. Une valorisation des produits locaux permet alors à ce dernier groupe de développer leurs activités et ainsi a un impact sur la réduction des inégalités. Il semblerait qu'une stratégie de lutte contre la pauvreté et les inégalités qui s'appuie sur les femmes ait un impact plus important sur le reste de la famille et sur la pauvreté. En d'autres termes, les dépenses de transfert directement allouées aux femmes sont susceptibles de contribuer à accroître davantage le bien-être des ménages, comparativement aux transferts allant directement aux ménages. Le bien-être du groupe est donc fonction, en partie, de l'identité de celui qui est à l'origine du gain du ménage. Donc les femmes, qui dominent le secteur des filières vivrières et de l'agriculture, peuvent alors améliorer le bien-être de leurs enfants puisqu'elles consacrent plus facilement leurs revenus à ce type de dépenses. Il est clair que, dans toute l'Afrique, les femmes ont la charge d'assurer certains besoins essentiels du ménage et d'accomplir nombre de tâches indispensables à la survie de leurs familles, notamment le traitement des aliments sous différentes formes, le soin des enfants, la cuisine... Les membres d'une même famille sont mieux nourris si les vivres sont remis aux femmes plutôt qu'à leurs maris. Pour les hommes, la famille n'est pas toujours une priorité, au contraire des femmes. Ainsi, en estimant des fonctions de demande, Lachaud affirme que la part des revenus féminins influence significativement et positivement les dépenses alimentaires et en énergie et négativement les dépenses relatives aux cigarettes, tabac...⁴⁵

Une des principales différences entre un appui aux cultures d'exportation ou aux cultures vivrières concerne l'amélioration de la *sécurité alimentaire* du pays. La faim, tout comme la pauvreté, est un phénomène essentiellement rural. La pauvreté rurale est en lien avec l'insécurité alimentaire⁴⁶. L'amélioration de la sécurité alimentaire sera donc une action essentielle pour améliorer la situation des ruraux.

Certes un agriculteur spécialisé dans des produits de rente pourra voir sa situation s'améliorer et ainsi diminuer l'insécurité alimentaire de sa famille. De plus, les producteurs de rente n'abandonnent

⁴³ Toulmin et Gueye, [2003, p.47].

⁴⁴ Brock, Coulibaly, [1999].

⁴⁵ Lachaud, [1998].

⁴⁶ Nous ne pouvons généraliser le lien pauvreté - insécurité alimentaire puisque de nombreuses familles pauvres ne souffrent pas de sous-alimentation en raison de l'importance considérable accordée au bien-être des enfants, du faible niveau des besoins en énergie ou d'autres adaptations du comportement.

pas forcément les cultures vivrières puisque certains ménages conservent aussi une production destinée à l'autoconsommation⁴⁷.

Mais, au niveau de l'échelle nationale, axer les productions au niveau local permet d'entraîner des effets directs et positifs sur la sécurité alimentaire nationale, surtout, comme nous l'avons vu, avec l'urbanisation croissante. Nous avons déjà affirmé qu'une hausse de la production ne suffit pas car les importations alimentaires viennent concurrencer les produits locaux et qu'il faudra donc aussi privilégier la compétitivité des filières vivrières. La faim touche principalement ceux dont l'accès à l'alimentation est insuffisant. Comme l'a souligné Sen, la production vivrière reste importante car c'est d'elle que dépend pour l'essentiel l'accès à l'alimentation des pauvres, qu'il soit lié à l'agriculture à petite échelle ou à un emploi salarié⁴⁸.

Les remarques précédentes montraient, essentiellement en théorie, ce que l'on attend au niveau de l'effet du développement des filières d'exportation ou vivrières sur la pauvreté rurale. En étudiant différentes enquêtes nationales, on remarquerait que l'incidence Po de la pauvreté est très souvent plus élevée pour les agriculteurs vivriers par rapport aux agriculteurs de rente, ainsi que leur contribution à l'incidence de la pauvreté nationale. Ainsi, en Guinée par exemple, les agriculteurs de subsistance, qui représentent 50% de la population totale et ont une incidence de la pauvreté de 55,3 %, contribuent à 68% de la pauvreté totale (Co) alors que les agriculteurs de rente, qui sont certes moins nombreux, participent à hauteur de 13%⁴⁹. De même, au Burkina Faso, les agriculteurs vivriers ont une incidence Po s'élevant à 53,4 % et contribuent à l'incidence à hauteur de 77,1 % (contre respectivement 42,4 % et 15,7 % pour les cultivateurs d'exportation)⁵⁰. Une lutte contre la pauvreté rurale devra donc se concentrer plutôt, au départ, sur les agriculteurs vivriers.

Il est difficile de généraliser pour tous les pays l'influence plus favorable des productions vivrières sur la pauvreté rurale. En effet, des paramètres importants vont entrer en compte comme les conditions écologiques, la qualité des sols, les politiques d'appui au secteur agricole, la formation des ruraux...L'encadré suivant résume bien quelques idées énoncées jusqu'à présent.

Encadré 2 : Filières domestiques ou filières d'exportation : Que choisir ?

Si le positionnement sur les filières d'exportation est un formidable accélérateur d'acquisition de compétences pour les bénéficiaires, le bilan opportunités et contraintes penche souvent en faveur des marchés proches plutôt que des marchés d'exportation : (i) les contraintes des marchés d'exportation sont en effet plus importantes que sur les marchés domestiques (exigence de qualité, connaissance des marchés et des acteurs, carence de services spécialisés...). Dans ces conditions, les marchés d'exportation concernent surtout les opérateurs économiques et les organisations de producteurs expérimentés, excluant ainsi les plus défavorisés pour qui l'apprentissage est plus facile dans un environnement immédiat ; (ii) le premier enjeu pour les petits acteurs économiques est d'obtenir une meilleure part de la valeur ajoutée des produits vendus au consommateur, afin de contribuer à une meilleure gestion de leur sécurité alimentaire. Cet enjeu concerne autant les marchés locaux que les marchés internationaux. Le ratio coût/avantage lié à la construction de toute pièce d'une filière d'exportation n'est donc pas forcément favorable ; (iii) le développement d'une économie extravertie aux mains de quelques acteurs dominants ou dépendant des aléas du marché international ne doit pas se faire aux dépens du développement local ; (...) (iv) face à la compétition des produits importés du Nord dans les pays du Sud et dans les espaces régionaux intégrés (UEMOA par exemple), les enjeux pour les petits acteurs sont de gagner des parts de marché dans leur propre espace économique, grâce à des politiques de soutien et de protection ad-hoc.

Source : Liagre et autres auteurs, [2005]

Pour conclure sur ce point, de façon générale, le développement de l'agriculture d'exportation contribue à la création d'emplois et de revenus en devises étrangères dans de nombreux PED mais la part des bénéfices reversés aux plus pauvres a souvent été mince⁵¹. Les filières vivrières représentent surtout un avantage très fort pour favoriser les conditions de vie et de travail des plus vulnérables, et des femmes en particulier, et pour assurer la sécurité alimentaire d'un pays dans les campagnes et par la suite dans les villes. C'est essentiellement dans cette optique de défendre la situation des plus

⁴⁷ Voir Killick and Al, [2000].

⁴⁸ Sen, [1981].

⁴⁹ Enquête EIBEC, 1994-95.

⁵⁰ Enquête ménage, 1998.

⁵¹ Voir par exemple l'étude de Mendoza Siles, [1999].

pauvres et de combattre l'insécurité alimentaire, répondre aux défis de l'approvisionnement alimentaire des villes, que les productions devront en priorité être orientées vers les marchés locaux. Il faudra donc privilégier l'appui aux filières vivrières pour aider les pays pauvres à s'en sortir. Mais, à plus long terme, les exportations ne pourront être négligées afin de permettre à un pays de ne plus être durablement dans la pauvreté.

Il semble alors intéressant d'analyser les instruments qui permettraient d'appuyer ce développement.

2. Comment appuyer les productions pour le marché local ?

Avant de développer les instruments nécessaires pour appuyer une filière vivrière, il est important de donner quelques éléments rapides sur les exploitations familiales qui caractérisent surtout ce type de cultures.

Rôle des agricultures familiales

On distingue la plupart du temps les exploitations familiales des agricultures commerciales. Il s'agit ici de se concentrer uniquement sur les agricultures familiales, prépondérantes dans les filières agricoles que nous avons retenu c'est-à-dire les filières vivrières.

Les agricultures familiales sont souvent basées sur les membres du même foyer, même si l'on recourt à des mécanismes d'entraide par des personnes extérieures au foyer familial ou au travail salarié transitoire. La plupart du temps, une seule culture domine ce type d'agriculture mais la spécialisation n'exclut pas d'autres productions, la diversification étant souvent pratiquée. Il ne faut pas assembler l'idée d'autoconsommation et celle d'agriculture familiale puisque cette dernière peut être (et le sera sûrement de plus en plus avec l'urbanisation croissante) impliquée dans les échanges sur le marché local.

Il semble, qu'étant donné les perspectives limitées qu'offrent actuellement les autres secteurs économiques des pays d'Afrique subsaharienne, la promotion des exploitations familiales constitue un axe central du développement économique et social et ceci tant en termes d'emplois, de sécurité alimentaire, de gestion durable des ressources naturelles, que de cohésion sociale et d'équité. Ainsi, « *l'agriculture à petite échelle, en particulier, assure considérablement plus d'emplois et de denrées alimentaires de première nécessité dans les PED que les fermes commerciales de plus grande taille* »⁵².

A. Utilisation de la méthode d'analyse d'une filière

Comme nous l'avons vu, l'analyse "filière" est une approche pluridisciplinaire d'étude des différentes étapes de la filière, des stratégies des acteurs mais aussi, et c'est ce qui va surtout nous intéresser dans cette partie, d'analyse de la performance, des contraintes, des opportunités de développement de la filière dans son ensemble ou de certaines activités ou maillons. C'est ainsi que l'on pourra utiliser la filière comme outil de lutte contre la pauvreté rurale. Précédemment, nous avons vu que l'on pouvait étudier une filière à travers trois critères : technique, institutionnel et économique. Ici, nous verrons que l'utilisation d'une filière agricole peut être justifiée en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté rurale, par son traitement technique et institutionnel. La dimension économique ne permettra pas d'agir sur les performances mais d'analyser les améliorations économiques qui pourront être obtenues.

Au niveau technique

Ici, il s'agit d'identifier les domaines techniques où l'on peut avoir des marges de progrès, une hausse de la productivité des facteurs. La méthode consiste à évaluer les performances possibles et les contraintes existantes. L'accent mis sur la recherche et le développement est ici primordial tout comme la capacité d'adaptation, la motivation et l'implication des acteurs de la filière.

Pour mesurer la productivité des facteurs, différentes opérations et choix techniques sont nécessaires. Il s'agit d'abord d'identifier la productivité des facteurs de production : (i) au niveau

⁵² Oxfam, [2000].

qualitatif : l'idée est d'observer l'impact des différentes techniques de production ou de vente sur la qualité du produit. Ainsi, il faudra par exemple regarder l'utilisation d'engrais ou d'autres intrants agricoles et voir les résultats sur la qualité du produit obtenu à la fin de la production. De même, au niveau de la qualité du produit au moment de la commercialisation, les modes de transport et de stockage auront une influence certaine ; (ii) au niveau quantitatif : ici, l'analyse d'une filière consiste à repérer le rendement de l'ensemble des techniques utilisées. La rentabilité des facteurs de production peut être ainsi définie et calculée (rendement par hectare, taux de perte lors du décorticage...).

Mais l'étude d'une filière au niveau technique doit aussi être complétée par une analyse des contraintes qui consiste à mettre en évidence les goulots d'étranglement de la filière. Ceux-ci dépendent de la maîtrise par les opérateurs des techniques de production, de la disponibilité au niveau de l'alimentation en eau, de la qualité des routes ou des lieux de stockage... Ainsi, cette analyse permettra d'améliorer l'efficacité technique de la filière.

Au niveau institutionnel

Ce domaine intervient afin d'améliorer l'organisation des acteurs en définissant leurs objectifs, leurs stratégies, leurs perspectives et les principales contraintes.

L'intervention sur un plan institutionnel peut permettre de faire comprendre aux opérateurs l'importance, pour leurs conditions de vie, d'un appui d'une filière précise. Ainsi, on constate que beaucoup de producteurs ruraux ont une stratégie de survie et ne se rendent pas compte des opportunités qui peuvent s'offrir à eux. C'est notamment avec des groupements d'agriculteurs ou des formations qu'une prise de conscience peut être possible.

Ainsi, cette approche doit permettre d'augmenter la productivité des facteurs de production et d'améliorer la compétitivité d'une filière vivrière en investissant dans des opportunités de développement. En analysant une filière agricole dans un PED, les mêmes contraintes apparaissent souvent. Il semble alors maintenant important de mettre en évidence l'ensemble des outils qui pourront être favorisés pour y faire face.

B. Instruments à privilégier

Les habitants des zones rurales des PED sont particulièrement défavorisés notamment au niveau de l'accès aux ressources productives (foncier, crédit, formation...).

La liste qui va être présentée ne peut être exhaustive mais tente de considérer les points qui paraissent les plus importants dans un premier temps. Elle définira ainsi des enjeux précis de politiques agricoles et de développement rural à mettre en place au niveau national ou local.

Favoriser l'accès au crédit

Il existe différents types de services financiers (formels ou informels) plus ou moins performants pour permettre aux ruraux pauvres d'accéder au crédit⁵³. Quel que soit le mode de microfinance utilisé, ce qui pose souvent problème est le remboursement des crédits ainsi que la pérennité de ces institutions. Des recherches menées par le FIDA en 2001 montrent qu'il n'y a pas de formes de microcrédit idéales. Les structures et les stratégies doivent ainsi être fonction de la situation initiale, adaptées au potentiel local, à l'environnement culturel et aux besoins des opérateurs. Par exemple, dans les zones surtout caractérisées par l'agriculture de subsistance et par un faible rendement, les petites coopératives orientées vers l'épargne correspondront mieux aux besoins des agriculteurs puisque les coûts de fonctionnement seront limités. Par contre, des Banques de Crédit rural seront sûrement mieux adaptées dans des régions où le potentiel agricole est plus élevé et les activités plus rentables.

Les pauvres des zones rurales doivent avoir accès à l'épargne et au crédit pour profiter des possibilités en matière de commercialisation et d'investissement, pour régulariser leur consommation ou pour gérer les risques. Cependant, de nombreux obstacles interviennent ici : coûts élevés d'exploitation et de transaction dans les zones rurales, absence de garantie pour les ruraux, risques élevés... Une autre difficulté intervient aussi très régulièrement à partir du moment où les taux

⁵³ Voir notamment FIDA [2001 b, p.215].

d'intérêt sont souvent extrêmement élevés et ne permettent pas aux plus démunis de rembourser leurs emprunts. Enfin, des asymétries d'information fortes peuvent exister entre le prêteur et l'emprunteur.

La finance rurale semble être un outil essentiel pour la réduction de la pauvreté et le développement rural. L'accès aux services financiers a une incidence sur la productivité, la formation du capital, les revenus ou la sécurité alimentaire des petits producteurs. Le manque d'accès aux capitaux, requis pour financer des activités rémunératrices, payer les frais de scolarité, faire face aux situations d'urgence...est un des principaux obstacles qui s'oppose à l'amélioration du sort des pauvres.

Si l'histoire du crédit est ancienne, une nouvelle approche, celle de la microfinance, s'est rapidement développée. Plusieurs systèmes de microfinance se sont alors développés : les coopératives d'épargne et de crédit, le crédit solidaire inspiré du modèle de la Grameen Bank, les caisses villageoises, le crédit aux petits entrepreneurs...La microfinance rurale englobe les activités des établissements financiers formels et informels, qui fournissent des services financiers à petite échelle aux ruraux pauvres ou à plus grande échelle pour des entreprises rurales, petites ou moyennes.

Dans beaucoup de pays du Sud, en particulier en Afrique subsaharienne, de nombreux mécanismes informels d'épargne et de crédit existent mais les ressources investies se limitent au montant de l'épargne disponible et servent surtout à financer des dépenses de consommation immédiate ou des fonds de roulement. Elles sont ainsi la plupart du temps insuffisantes pour financer un véritable développement agricole et rural.

Améliorer la productivité

En moyenne, la production agricole africaine a augmenté ces dernières années mais ce résultat est surtout dû à l'augmentation des surfaces cultivées et non à une hausse des rendements (par l'utilisation d'engrais, de pesticides...). D'après les estimations de la Banque africaine de Développement, la productivité agricole africaine a stagné à 365 dollars par travailleur dans les années quatre-vingt dix (dollars constants de 1995)⁵⁴. Or, l'accroissement de la productivité semble important afin de stimuler la croissance économique et ainsi de générer un investissement pour les activités agricoles, mais aussi non agricoles.

Selon Nkamleu⁵⁵, trois facteurs agissent sur le taux de croissance de la productivité agricole : le volume et le type de ressources utilisées dans la production, l'état de la technologie et l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées. Il ressort de son étude qu'en Afrique francophone en particulier l'échec de la croissance de la productivité est essentiellement imputable au retard technologique de ces pays.

Il ne s'agit pas ici de déterminer précisément les causes de cette faible productivité qui peuvent être très variées mais de voir la manière d'améliorer le rendement des terres. Les capacités institutionnelles des systèmes de vulgarisation et de recherche sont faibles dans les PED, là encore surtout en Afrique, puisque les instituts nationaux sont souvent inaptes, pour l'essentiel, à mettre au point des technologies adaptées aux besoins des agriculteurs. Il semble donc primordial de développer de véritables centres de recherches qui permettront de faire connaître aux populations rurales des techniques de production nouvelles. On peut alors chercher à inscrire l'agriculture dans une dynamique d'innovation, par l'application de technologies toujours plus performantes, moins coûteuses et respectueuses de l'environnement. La Révolution verte, fondée sur la biochimie et l'irrigation à grande échelle, a ainsi permis à l'Asie mais aussi à l'Amérique latine de connaître des résultats agricoles considérables et de libérer des milliers de personnes de la faim. Certaines personnes cherchent à promouvoir une nouvelle Révolution pour combattre l'insécurité alimentaire, surtout en Afrique. Ainsi, Kofi Annan, en juillet 2004, lors de l'ouverture de la réunion de haut niveau sur les « nouvelles stratégies pour atteindre en Afrique l'objectif du Millénaire qui concerne la faim » à Addis-Abeba, a lancé un appel pour une Révolution verte pour l'Afrique⁵⁶.

A partir de là, les agriculteurs devront être formés et aidés, notamment financièrement pour adopter de nouvelles techniques ou des machines plus performantes.

⁵⁴ Ce qui représente 12 % de moins que les 424 dollars de valeur ajoutée par travailleur réalisés en 1980.

⁵⁵ Nkamleu [2004].

⁵⁶ Ainsi, il a affirmé : " Mettons en marche une révolution verte africaine, une révolution qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps, une révolution qui aidera le continent dans sa quête pour la dignité et la paix", en ajoutant : "et surtout ne permettons jamais plus à la faim, à une faim qui n'a pas de raison d'être, de ravager les vies et l'avenir d'un continent".

Agir sur le foncier

La politique foncière représente l'ensemble des règles qui définissent l'accès à la terre, les droits d'occupation du sol. Les questions foncières peuvent affecter le taux d'investissement, donc de croissance, la stabilité sociale...La plupart des pays africains connaissent une inégalité très forte en matière d'accès à la terre ce qui a souvent conduit à de nombreux conflits sociaux. Il s'agit donc ici de définir des règles plus précises.

La sécurité de l'accès à la terre est primordiale pour assurer des moyens de subsistance durables aux ménages vulnérables des régions rurales et peut être obtenue par des moyens formels ou informels. Les questions de régimes fonciers et d'accès aux terres sont essentielles pour la gestion de la pauvreté rurale et des ressources naturelles. Les pauvres doivent bénéficier d'un accès aux terres et de droits fonciers sûrs et bien définis, notamment pour pouvoir gérer les ressources naturelles de manière durable. De plus, les terres fournissent aussi aux pauvres les garanties souvent nécessaires pour qu'ils puissent obtenir l'accès au crédit. L'inégalité en matière de propriété foncière et le manque d'accès des pauvres aux terres constituent, dans de nombreuses sociétés, l'une des principales sources de conflits sociaux et d'instabilité.

Le rôle des régimes fonciers sur la réduction de la pauvreté a été souligné par la FAO qui affirme que l'accès au capital naturel, caractérisé par l'accès à la terre, permet de garantir de nombreux besoins. En effet, " *Les droits de propriété foncière sont une des ressources les plus efficaces pour disposer d'avoirs ne se limitant pas aux terres et à la main-d'œuvre mais incluant toute la gamme de ceux qui sont nécessaires pour assurer des moyens durables de subsistance, c'est-à-dire les ressources naturelles, le capital social, humain et financier ainsi que les biens matériels*⁵⁷".

Encourager la formation d'organisations paysannes

Les organisations paysannes peuvent être un moyen, pour les ruraux, de participer à la vie politique, économique, sociale de leurs villages. Avec la mise en œuvre et l'application des plans d'ajustement structurel, le rôle de l'Etat a diminué notamment en tant qu'acteur en appui aux filières agricoles. Des enjeux se sont alors développés au niveau de la professionnalisation, de l'ajustement à un environnement plus concurrentiel, de l'émergence d'une « interprofession » ou d'un « cadre de concertation » entre les acteurs d'une filière pour développer des stratégies collectives.

La démarche de « professionnalisation de l'agriculture » et les programmes d'appui aux organisations paysannes qui y sont liés émergent surtout au début des années 1990, dans un contexte marqué par des réformes économiques et par des réformes institutionnelles (démocratisation, décentralisation, restructuration des filières et des services agricoles) profondes.

Ces organisations ont notamment pour objectifs, dans l'hypothèse où les personnes du groupement savent négocier en se rassemblant entre eux : (i) D'améliorer l'accès aux services, au crédit, ou aux débouchés commerciaux (et ainsi aux marchés). Les groupements peuvent alors renforcer le pouvoir de négociation des paysans par exemple pour obtenir un prix plus faible des intrants ou pour mieux négocier les prix de vente des produits agricoles ; (ii) De défendre les intérêts des ruraux dans les mécanismes de décision face aux politiques mises en place, de renforcer leurs capacités de négociation ; (iii) De défendre le développement local : les membres de ces organisations peuvent soutenir les processus de développement à l'échelle locale et améliorer la qualité de vie au niveau du village. ; (iv) D'élargir l'accès aux ressources naturelles et aux moyens de production de base.

La réussite de ces organisations va dépendre de plusieurs paramètres : la médiation et la concertation entre les différents opérateurs, les possibilités d'accès au crédit, les opportunités existantes en matière de formation pour la gestion de tels groupements (au niveau de la gestion des stocks, de la comptabilité de leurs activités)...

Au niveau de l'application et de la pérennité d'un projet, la participation, l'implication et la formation des acteurs de la filière semblent indispensables. Au départ, beaucoup utilisent une certaine culture pour survivre et ils ne voient pas forcément les débouchés possibles d'un appui à leurs activités. Mais, dès qu'ils en prennent conscience, le développement d'une filière peut s'avérer être nettement positif sur le plan de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté.

⁵⁷ FAO [2003].

Garantir des prix rémunérateurs

Le niveau des prix agricoles est primordial car il détermine celui des revenus des opérateurs d'une filière. L'assurance de prix rémunérateurs, dans le cas où les agriculteurs vivriers peuvent commercialiser leurs productions, permet de développer les exploitations agricoles, de garantir un niveau de vie plus soutenu pour l'ensemble des familles concernées, de dégager une épargne pour investir et améliorer la productivité mais aussi de mieux gérer les ressources naturelles par une surexploitation des terres moins forte.

La formation des prix agricoles entraîne celle des revenus dans les filières. Permettre une rémunération juste et équitable de leurs activités encourage les acteurs d'une filière à poursuivre et améliorer leur travail.

Mais la garantie de prix rémunérateurs pour les producteurs ou les transformateurs va à l'encontre des consommateurs qui cherchent plutôt à acheter à un prix le plus faible possible. Il existe donc un dilemme sur les prix entre les opérateurs intervenant directement au sein de la filière (dans les différentes étapes sauf la dernière) et les consommateurs. Une politique de prix alimentaires aura donc la difficulté de concilier la nécessité de garantir des prix incitatifs pour les producteurs et celle de maintenir des prix peu élevés pour les consommateurs

Améliorer l'efficacité des circuits de commercialisation pour garantir la vente et l'approvisionnement des produits sur les marchés ruraux et urbains

Par commercialisation alimentaire et agricole, on entend le mouvement de la production agricole entre l'exploitation, lieu d'origine, et le consommateur (ou l'industriel). Ce terme peut ainsi comprendre la manutention et le transport, la transformation, le classement et le contrôle de qualité pour faciliter les opérations de vente et répondre aux besoins des différents consommateurs, le stockage pour équilibrer les récoltes de caractère saisonnier avec la demande à la consommation de caractère continu.

Ici, on veut sécuriser les modes d'accès aux marchés afin de garantir des débouchés et donc des revenus, pour les producteurs et l'ensemble des acteurs qui interviennent au sein d'une filière, et l'approvisionnement en produits pour les consommateurs.

Améliorer l'approvisionnement des marchés en produits agricoles permet de garantir la distribution alimentaire des produits, même si, là encore, de nombreux problèmes interviennent comme l'insuffisance des équipements marchands, la carence en infrastructures de base (eau, électricité...) ou l'inorganisation des marchés. Les systèmes sont plutôt souvent basés sur des relations personnelles et des liens culturels, et non pas sur les réglementations formelles imposées par les marchés ou le gouvernement. La régularité de l'approvisionnement des marchés vivriers est un atout majeur pour la dynamique des filières notamment parce qu'elle influe sur la stabilité des prix des produits agricoles et alimentaires.

Les problèmes d'approvisionnement des marchés en produits vivriers sont essentiellement liés à l'irrégularité de l'offre ainsi qu'aux problèmes de transports. Mais un autre facteur intervient pour favoriser l'efficacité et la régularité des circuits : l'information disponible des différents acteurs. La qualité de l'information disponible a une influence directe sur les capacités de négociation des producteurs, sur la prise en compte de la qualité des aliments par les consommateurs ou sur une meilleure circulation des produits par les commerçants⁵⁸.

Il faut donc considérer et améliorer l'ensemble de ces différents critères pour tenter de mieux assurer l'approvisionnement des marchés, la régularité des produits et la distribution alimentaire.

Garantir la qualité du produit

La qualité des produits agricoles dépend de normes techniques standard établies souvent à l'aval de la filière. La qualité peut être un critère de différenciation pour les filières vivrières et ainsi être un facteur de compétitivité face aux importations alimentaires⁵⁹.

⁵⁸ Pour analyser les moyens permettant d'améliorer l'accès à l'information (formels ou informels), consulter par exemple Egg et autres, [1996].

⁵⁹ Ainsi, en Guinée, le riz local est souvent préféré à celui importé puisqu'il apparaît que 80 % des consommateurs le considèrent comme étant plus goûteux et plus digeste que le riz importé.

Dans la plupart des pays africains, il faut noter que la maîtrise de la qualité des aliments n'est pas inscrite dans les priorités des ministères de la Santé et que la présence de textes spécifiques consacrés à la question de la qualité des aliments est rarement vérifiée. Les produits issus des cultures vivrières n'ont donc pas besoin de respecter d'exigences particulières en terme de qualité.

Des systèmes d'assurance qualité peuvent être appliqués dans les pays et permettent d'appliquer et de vérifier les mesures de contrôle destinées à garantir la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Ils doivent s'appliquer à chaque étape de la chaîne de la production alimentaire et être conformes aux dispositions réglementaires et aux besoins des consommateurs. La FAO et l'OMS ont créé en 1963 la Commission du "Codex Alimentarius" afin d'élaborer des normes alimentaires, des lignes directrices et d'autres textes, tels que des Codes d'usages, dans le cadre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires. Les buts principaux de ce programme sont la protection de la santé des consommateurs, la promotion de pratiques loyales dans le commerce des aliments et la coordination de tous les travaux de normalisation ayant trait aux aliments entrepris par des organisations aussi bien gouvernementales que non gouvernementales⁶⁰.

Problème d'inorganisation des échanges sur les marchés des produits dans les PED et nécessité de coordonner les relations entre acteurs

Les remarques qui vont suivre concernent essentiellement les marchés locaux des PED. Ces marchés souffrent du manque de régularité dans l'approvisionnement des produits. La commercialisation des produits agricoles est souvent caractérisée de risquée puisque les productions sont souvent saisonnières et de qualité irrégulière, l'offre et les prix sont souvent instables, la demande est inélastique par rapport aux prix...

Une organisation peut être un moyen de faire face au risque et à l'incertitude en permettant la stabilisation des débouchés, la garantie des approvisionnements ou celle des prix... Une filière peut alors être un cadre pertinent pour le développement ou l'analyse d'une organisation mais une organisation peut aussi être établie entre des filières différentes ou entre des acteurs internes et extérieurs à la filière (par exemple entre des producteurs et une institution de microcrédit).

Selon Moustier⁶¹, une organisation doit permettre de pallier aux difficultés d'organisation en assurant la concurrence, qui n'est pas présente sur les marchés, en centralisant les différentes transactions et en coordonnant l'ensemble des acteurs. L'auteur insiste surtout sur cette dernière dimension de l'organisation comme coordination. Ainsi, cette dimension regroupe trois aspects : (i) *l'organisation spatiale*, pour améliorer la circulation des produits entre l'offre et la demande (problème essentiel des infrastructures routières) ; (ii) *l'organisation fonctionnelle*, afin de gérer, à chaque étape de la filière, les différentes fonctions : production, commercialisation, crédit... ; (iii) *l'organisation socio-économique*, pour améliorer les relations entre les opérateurs en confrontant leurs différents intérêts.

4. Conclusion

Cette étude a permis de mieux appréhender le concept de filière agricole puis a véritablement mis en exergue le lien fort pouvant être établi entre les cultures vivrières et le développement rural.

Dans un premier temps, nous avons analysé le concept de filière, de façon générale, avant d'introduire la notion de filière agricole et d'étudier la méthode appropriée pour la définir. Ensuite, le rôle de l'appui aux filières vivrières pour lutter contre la pauvreté rurale a été démontré, en ayant justifié le fait de privilégier les cultures destinées aux marchés nationaux au lieu des filières d'exportation.

Si un pays possède un certain potentiel agro-écologique pour développer des produits vivriers, il devra mettre en place des politiques adaptées dans l'optique de garantir le développement rural. En effet, les ruraux les plus pauvres n'ont pas les moyens d'acheter des produits importés et de s'engager de manière convenable sur les marchés d'exportation.

⁶⁰ Pour plus de détails, consulter le site suivant : < http://www.fao.org/esn/food/foodquality_fr.stm>

⁶¹ Moustier, "Offre vivrière et organisation des échanges : problématique générale", dans Coste, [1998].

Le soutien aux filières vivrières pourra donc avoir un effet très fort pour le développement rural et l'amélioration de la situation des pauvres dans ces zones. De façon synthétique, les effets sont attendus dans les domaines suivants : (i) *Sur le plan économique* tant au niveau micro-économique pour les opérateurs directs et indirects (avec l'accroissement de l'activité des opérateurs concernés et l'augmentation des revenus des paysans si plus de production commercialisée et non autoconsommée...) qu'au niveau macro-économique (avec dans le meilleur des cas une hausse de la production commercialisée et ainsi une baisse des importations et donc une amélioration de la balance commerciale du pays) ; (ii) *Au niveau de la sécurité alimentaire* : la garantie de la sécurité alimentaire est un des enjeux majeurs de la réduction de la pauvreté. La production locale des denrées de base (riz, tubercules...) fournit la plus grande partie des calories des ruraux pauvres. Pour les plus pauvres des pauvres, l'agriculture de subsistance leur assure une certaine sécurité alimentaire car beaucoup ne peuvent acheter des aliments, quel qu'en soit le prix ; (iii) *Amélioration des capacités des acteurs de la filière* : développer une filière vivrière ne signifie pas uniquement améliorer et augmenter la production, la commercialisation ou les revenus, il s'agira aussi de mettre en œuvre des formations en alphabétisation, en gestion technique et financière... Ainsi, les opérateurs devraient augmenter leurs performances techniques mais aussi en terme d'analyse, de réflexion, de stratégie de négociation ; (iv) *Effets sur le rôle de la femme et impact sur leurs enfants* : les femmes étant les principales opératrices des filières vivrières, le soutien à de telles cultures devrait leur être favorable ainsi qu'au statut nutritionnel et à la satisfaction des besoins essentiels de leurs enfants. ; (v) *Effets institutionnels* : à terme, on attend la formation d'organisations professionnelles des différents opérateurs économiques. Ainsi, on pourra renforcer la participation civile, particulièrement privilégiée par les bailleurs de fonds, au moins en théorie, lors de négociations sur le développement ou l'amélioration des filières vivrières, sur la sécurité alimentaire... C'est en particulier par des systèmes d'organisation, de regroupement, que la voix des petits agriculteurs pourra se faire entendre.

Références bibliographiques

Basler, A., 1986, "L'agriculture d'exportation en Afrique et les répercussions pour la production vivrière : un essai d'évaluation", *Economie rurale*, n°173.

Binswanger, H.P., Von Braun, J., 1991, "Technological change and commercialization in agriculture: the effect on the poor", *The world Bank Research Observer*,.

Bourguignon, F., Morrison, C., 1998, "Inequality and development: the role of dualism", *Journal of Development Economics*, p.233-257,.

Brock, K., Coulibaly, N., 1999, "Sustainable rural livelihoods in Mali", *Research Report n°35*, Institute of Development Studies, Brighton.

Chaléard, J.L., 2003, "Cultures vivrières et commerciales en Afrique occidentale : la fin d'un dualisme ? ", d'après *L'Afrique : vulnérabilité et défis*, Ouvrage collectif coordonné par Lesourd, M., Editions du Temps, Nantes, p.267-290.

Coste, J.C, Moustier, P., Snerch, S., 1998, "Contrats et concertations entre acteurs des filières vivrières", *Synthèse des rencontres de Mbalmayo (Cameroun), 7-11 juillet 1997*, Inter-réseaux, Paris.

Direction générale de la Coopération internationale et du développement, 2001, *Filières agroalimentaires en Afrique : Comment rendre le marché plus efficace ?*, Etude réalisée par le CIRAD et coordonnée par M.Griffon, MAE, Paris.

Egg, J., Galtier, F., Grégoire, E., 1996, "Systèmes d'information formels et informels : la régulation des marchés céréaliers au Sahel", *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol. 32, n°4, p. 845-868.

FAO, *Le rôle de l'agriculture dans le développement des pays les moins avancés et leur intégration à l'économie mondiale*, 2001, Document préparé en vue de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Bruxelles.

—. 2003, *Le régime foncier et le développement rural*, Etudes sur les régimes fonciers, Rome.

FIDA, 2001 a), *Evaluation de la pauvreté rurale : Afrique de l'Ouest et du Centre*, IFAD.

—. 2001 b), *Rapport sur la pauvreté rurale*, IFAD.

Fraval, P., 2000, "Éléments pour l'analyse économique des filières agricoles en Afrique sub-saharienne", Bureau des Politiques agricoles et de la Sécurité Alimentaire, Ministère des Affaires Etrangères.

Garrouste, P., 1984, *Filière technique et économie industrielle : l'exemple de la forge*, ECT, Presses Universitaires de Lyon.

Gérard, F., 1991, *Instabilité des prix agricoles et influence de l'incertitude sur les comportements économiques : essai sur les problèmes associés à la régulation de l'offre*, Thèse Université Paris 1.

Goldberg, R.A., Davis, J.H., 1957, *A concept of Agribusiness*, Division of Research, Harvard Business School, Boston

Goldberg, R.A., 1968, *Agribusiness Coordination : a system approach to the wheat, soybean and florida orange economics*, Graduate School of Business Administration, Harvard University, Boston. •

Griffon, M., 1994, "Analyse de filière et analyse de compétitivité" dans *Economie des politiques agricoles dans les pays en pays en développement*, Tome 1 : les conditions internationales, Revue Française d'Economie, Paris.

Heidhues, F., Kamajou, F., Fadani, A., 1996, *Agricultural Policy Analysis – Proceedings of an International Seminar*, Hohenheim, Development Economics and Policy.

Hugon, P., 1994, "Filières agricoles et politique macro-économique" dans *Economie des politiques agricoles dans les pays en pays en développement*, Tome 2 : Les aspects macroéconomiques / coordonné par P.Guillaumont, Revue Française d'Economie, Paris.

Kahn, M.H., 2000, "Rural Poverty in Developing Countries : Issues and Policies", FMI.

Killick, A., Kydd, J., and Poulton, C., 2000, *The rural poor and the wider economy: the problem of market access*, Thematic Paper for IFAD's Rural Poverty Report 2001: The challenge of ending rural poverty.

Lachaud, J.P., 1998, Gains féminins, allocation des biens et statut nutritionnel des enfants au Burkina Faso, CED, DT n°28.

Lele, U., 1975, *Le développement rural : l'expérience africaine*, Economica, Londres.

Liagre, L., Coronel, C., Ribier, V. et Saint-Pierre, C., 2005, "De l'éthique à la pratique : définir une stratégie d'appui aux filières agro-alimentaires et/ou artisanales d'exportation vers le Nord", F3E, IRAM, CIRAD.

Mellor, W.J., 2000, *Faster More Equitable Growth : The Relation Between Growth in Agriculture and Poverty Reduction*, CAER Consulting Assistance on Economic Reform II USAID, Discussion Paper n°70.

Mendoza Siles, T., 1999, "Bolivia : Awareness and Participation by the Main Social Actors in Agriculture and Trade with Respect to Food Security", dans J.Madeley (éd.), *Trade and the Hungry : How International Trade is Causing Hunger*, Association of World Council of Churches Related Development Organisations in Europe.

Minot, N., Daniels, L., 2002, "Impacts of Global Cotton Markets on Rural Poverty in Benin", MSSD Discussion Paper n°48, International Food Policy Research Institute, New York.

Morvan, Y., 1991, *Fondements d'économie industrielle*, Economica, Paris.

Niamba, S.J., 1998, *Politique de l'Etat en matière agricole en Côte d'Ivoire. Analyse de ses interventions dans la promotion des cultures vivrières*, Thèse de doctorat, Université de Gand.

Nkamleu, G.B., 2004, "L'échec de la productivité agricole en Afrique francophone", *Economie rurale*, n°279.

- OXFAM, 2000, *Agricultural Trade and the Livelihoods of Small Farmers*, Oxfam, Grande Bretagne,.
- Padilla, M., Doco-Lesur, H., 1995, *La sécurité alimentaire à court et long terme*, Economies et Sociétés.
- Ravallion, M., Datt, G., 1996, "How important to India's Poor is the Sectoral Composition of Economic Growth", *World Bank Economic Review* 10.
- Ribier, V., 2003, "Lutte contre la pauvreté et les inégalités : contribution du CIRAD au débat", CIRAD.
- Ricardo, D., 1993, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Edition anglaise de 1821, Flammarion.
- Sen, A.K, 1981, *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*. Clarendon Press, Oxford, Royaume-Uni.
- Smith, A., 1991, *La richesse des nations*, Edition anglaise de 1776, 2 tomes, Flammarion.
- Temple, L., Fadani, A., 1997, "Cultures d'exportation et cultures vivrières au Cameroun : l'éclairage d'une controverse par une analyse micro-économique", *Economie rurale*, n°239.
- Terpend, N., 1997, "Guide Pratique de l'Approche Filière. Le cas de l'approvisionnement et de la Distribution des Produits Alimentaires dans les Villes", FAO, Collection "Aliments dans les villes", FAO.
- Toulmin, C., Gueye, B., 2003, *Transformation de l'agriculture ouest-africaine et rôle des exploitations familiales*, IIED, Programme Zones Arides, Dossier n°123.

Annexes

Annexe 1 : Critères permettant de définir la diversité des structures et des fonctionnements des filières agricoles

- 1- Le type de production agricole ou d'élevage, lui-même caractérisé par le niveau d'intensité en capital des techniques utilisées (techniques anciennes, industrielles...) et par les rapports sociaux liés aux techniques (rapports lignagers, propriété individuelle, propriété étatique...);
- 2- Le mode de circulation des produits qui se réfère à la fois à la forme de l'échange (monnaie ou non...), aux structures des acteurs (monopole, dispersion...) et aux relations entre acteurs (concurrence, contrats, intégration...);
- 3- Le mode d'utilisation des produits qui se réfère à la définition de l'utilité (usage symbolique, alimentation pure et simple, consommation de luxe...);
- 4- L'espace géographique et social concerné par les échanges (familial, marché local, urbain, international);
- 5- Le statut du temps relatif aux actes de production et de transaction ce qui revient à analyser le rôle de l'incertitude pour les décisions (incertitude sur la production ou les ventes, planification des transactions);
- 6- Les acteurs dominant du système, en particulier ceux qui contrôlent la formation des prix (lignages, sociétés d'Etat, firmes privées...);
- 7- Le mode de coordination des échanges (règles coutumières, concurrence, prix administrés...);
- 8- Les fonctions générales du système (reproduction de l'économie familiale, développement spontané des échanges, accumulation de l'Etat...);

Selon P.Hugon, l'ensemble de ces critères peut être représenté par quatre modes de régulation : domestique, marchand, étatique et capitaliste transnational.

Source : Hugon cité par l'article de Direction générale de la Coopération internationale et du développement [2001, p.49].